

LE JOURNAL DU C.I.Q PONT DE L'ARC

L'EDITO DE LA PRESIDENTE

La saison estivale est lancée et les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent de passer un très bel été.

Avant de prendre nos quartiers d'été je souhaitais faire le point sur les 6 premiers mois de cette année 2019.

Notamment, un rendez-vous avec le maire a été obtenu à des fins d'arbitrage sur les dossiers bloqués. Vous en trouverez en p.3 un compte rendu. Si le maire a été force de propositions et les services ont été à l'écoute, nous resterons vigilants et serons toujours présents pour rappeler à la ville ses engagements.

Par ailleurs, l'ensemble des projets en devenir sur le quartier vont nécessiter des aménagements en matière de mobilité. C'est pourquoi vous découvrirez également dans ce journal un dossier spécial transport.

Pour finir, les échéances électorales de 2020 nous donnent l'occasion de lancer un livre blanc dans lequel vous pourrez faire part de vos idées sur les besoins du quartier dans les 6 années à venir. Ce document, mis à disposition à la fin du mois d'août, sera étoffé par des études effectuées depuis 2 ans par les étudiants chercheurs de l'ENSAM. Après en avoir élaboré une synthèse nous le ferons parvenir à la mairie dans le courant du mois d'octobre.

Nous pourrons échanger sur ces sujets, lors de notre fête de quartier qui aura lieu le samedi 14 septembre autour d'un bon repas et de la traditionnelle soirée dansante ! En attendant de partager ce moment convivial, je vous souhaite une bonne lecture.

Sandy Soulaine – Présidente du CIQ Pont-de-l'Arc

A NE PAS MANQUER !

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Venez faire la fête !!!

Repas et soirée dansante

**Ecole élémentaire
du Pont de l'Arc**

(cf. bulletin de participation ci joint)

| | |
|--|----------|
| Fête du quartier | 2 |
| Notre quartier – horizon 2030 | 2 |
| Retour RDV avec le Maire | 3 |
| Dossier spécial transports..... | 6 |
| Bulletin réservation repas..... | 8 |

Conseil d'Administration du C.I.Q. du Pont de l'Arc

Nous avons le regret de vous informer du décès de Monsieur Roland Pinget administrateur du CIQ depuis de très nombreuses années. Roland a fait bénéficier le CIQ de son expertise professionnelle en matière d'aménagement de voirie et a été à maintes reprises de bon conseil dans le traitement des dossiers. Il était toujours présent pour apporter son aide avec le sourire et nous n'oublierons pas non plus ses rocks endiablés lors de nos fêtes du quartier.

Les membres du conseil d'administration élus sont des bénévoles.

Présidente : Sandy SOULAINÉ

Vice-Président : Claude GIUNTA

Trésorière : Marthe NIEL

Secrétaire : Dominique VERDAGUER

Les Membres :

Bernadette AMOROS, Christophe BRESSAC, Alexandra CHEVALIER, Marthino GOUVIA LOPES, Stéphanie LATIL, Annie LEBIAN-DEROME, Mireille LEVEL, Pierre POCHITALOFF, Vincent RAMBAUD.

LES DOSSIERS DU MOMENT

[1- Fête du quartier : rendez vous le samedi 14 septembre !](#)

Traditionnel moment de convivialité le repas annuel du CIQ aura lieu cette année le **samedi 14 septembre**. Au programme, repas et soirée dansante (voir bulletin de réservation ci-joint). Cette soirée sera l'occasion de partager un moment agréable entre les habitants du quartier. N'hésitez pas à venir avec vos amis.

Vous pouvez dès à présent réserver votre participation en remplissant le bulletin (en fin de journal) accompagné de votre règlement, le tout à déposer dans la boîte du CIQ :

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc :

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Cette année vous pourrez à cette occasion prendre connaissance des travaux élaborés depuis 2 ans par les étudiants en architecture et notamment de leurs derniers travaux du début du mois de juillet (voir ci-après). En effet, ils ont analysé le quartier et envisagé son futur grâce notamment à des entretiens avec les habitants, des balades urbaines et un atelier avec l'école du paysage.

Nous profiterons de ce moment d'échanges pour vous permettre de compléter le livre blanc du CIQ. Ce document aura pour vocation de faire remonter les besoins en aménagements, infrastructures du quartier, pour les années futures, auprès de la municipalité.

[2- Notre Quartier à horizon 2030 - Atelier étudiants du 1^{er} au 5 juillet](#)

Les étudiants en architecture, paysage et urbanisme qui ont travaillé depuis 2 ans sur un lotissement du quartier ont élargi leurs travaux au quartier du Pont de l'Arc. Durant une semaine ils ont projeté notre quartier dans l'avenir. Cet événement, qui a été organisé par l'école d'architecture de Marseille, l'école de Paysage de Versailles-Marseille et l'institut d'urbanisme d'Aix-en-Provence, a été pensé en collaboration avec le Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc, la Municipalité d'Aix-en-Provence et le territoire du Pays d'Aix.

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°17-Juil - 2019 - page 2

A partir de la méthode appelée « Intensif paysage », les étudiants ont réalisé des maquettes du quartier, pour apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Comment la valorisation des qualités du paysage peut-elle devenir le moteur d'un projet de territoire ? Et, dans cette perspective, comment le paysage peut-il ainsi devenir une ressource du projet de territoire ?
- Comment ? «Faire la ville sur la ville» ? tout en favorisant une qualité d'habitabilité et une préservation, voire une amélioration, des qualités paysagères de ce site ?
- Comment préserver, améliorer les pratiques des habitants dans leurs paysages du quotidien ?

Un premier rendu des résultats a été exposé le 5 juillet en mairie annexe et l'ensemble des travaux fera l'objet d'une présentation le samedi 14 septembre lors de la fête du quartier.

Enseignants responsables : Alexandra Biehler, Marion Serre et Gabriele Salvia (école d'architecture de Marseille) ; Anne-Sophie Perrot et François Wattellier (école du paysage Versailles-Marseille) et Séverine Bonnin-Oliveira (Institut d'urbanisme d'Aix-en-Provence)

3- Retour réunion de travail avec Mme le maire d'Aix en Provence

Une réunion de travail s'est tenue le 26 avril en présence de Maryse Joissains-Masini, des élus concernés et de leurs services. L'objectif de cette réunion était de trouver des solutions et de faire avancer les dossiers bloqués depuis plusieurs mois. Vous trouverez ci-après un compte rendu des échanges et les arbitrages du maire.

1 - Création voie entre la route des Milles et l'avenue Fortuné Ferrini (terrain de La Félicité)

Le début des travaux est envisagé le dernier trimestre 2019, si un point d'accord définitif est trouvé avec le propriétaire.

Le CIQ rappelle son souhait de voir cette voie, prioritairement créée pour améliorer la fluidité de la circulation sur le quartier de Pont de l'Arc.

A la demande du maire il est indiqué qu'en attendant la création de cet accès, la police municipale pourra être sollicitée pour accompagner les véhicules d'urgence, sur une période intermédiaire estimée à 6 mois environ.

Par ailleurs dans le cadre d'un futur aménagement de circulation, Mrs. Chevalier et Clouchoux (directeur général des services techniques de la ville) doivent se rencontrer afin de trouver des solutions concernant le sens de circulation (voie bus...) sur l'avenue Fortuné Ferrini en préservant l'accès aux commerces du Pont de l'Arc.

2 - Carrefour avenue Fortuné Ferrini et rue Pascal Fieschi

Le CIQ demande que le phasage des feux de circulation soit réétudié et adapté aux flux de voitures traversant le quartier et provenant de la Route des Milles et de Luynes (selon les jours, heures, densité de la circulation...). Un RDV, sur place avec les services de Mr. Chenaud (DGAST), doit être organisé.

3 – Rond-Point sorties 30a et 30b : transformation en carrefour à feux

Une étude du Département préconise la rénovation du pont enjambant l'Arc. A cette occasion, il pourrait même, si cela s'avérait nécessaire, être élargi.

Le CIQ fait remarquer que le projet envisagé, n'améliorera pas l'accès au Pont de l'Arc des véhicules en provenance de l'Arc de Meyran. Un détour serait rendu nécessaire soit par l'avenue Gaston Berger soit par la sortie d'autoroute A8. Le CIQ rappelle que le pont de la Guiramande n'a pas vocation à favoriser l'entrée dans le quartier. En effet, dans un tel cas de figure, les véhicules venant de Meyreuil et de Luynes, augmenteraient les embouteillages déjà observés chemin du viaduc, devant le CREPS.

Les travaux du pont de la Guiramande doivent commencer en novembre 2019 et durer 14 mois environ (livraison envisagée en décembre 2020). Ce pont devrait à notre avis comporter une voie permettant aux véhicules de sortir du quartier vers le Krypton ; les deux autres voies seraient dédiées à la circulation des bus dans les deux sens. Le CIQ a d'ailleurs exprimé clairement son positionnement sur ce projet lors de la consultation publique organisée par la ville.

Mme le Maire est d'accord sur le principe et demande qu'une étude soit engagée dans les plus brefs délais. Elle souhaite qu'une solution lui soit proposée après concertation entre les services concernés (ville, SPLA, Métropole, CIQ, E Chevalier -adjoint à la circulation et en charge du quartier-). Une étude globale de circulation dans le secteur est souhaitée et attendue avec impatience par le CIQ.

4 – Université-MEGA - Les travaux avancent conformément au planning indiqué par Aix-Marseille Université (AMU)

Mme le Maire indique qu'il n'y aura pas de passerelle réservée aux piétons. Le pont de la Guiramande permettra un accès aux piétons et aux vélos et un 2^{ème} ouvrage n'est donc pas nécessaire. Le CIQ est d'accord avec cette décision. En effet, le projet de cette passerelle piétonne devait se trouver seulement à 50 m du pont de la Guiramande et aurait fait doublon en plus de nécessiter un aménagement technique complexe (le budget envisagé afin de réaliser cet ouvrage était de 1,5 million d'euros soit 1,5% du budget d'investissement de la ville).

Le CIQ fait remarquer que les logements du CROUS et la MEGA doivent accueillir les étudiants et professeurs dès septembre 2020 et que le pont de la Guiramande ne sera accessible qu'en début d'année 2021. Il est donc nécessaire de prévoir des liaisons provisoires entre septembre 2020 et le début de l'année 2021.

Le CIQ demande qu'au moins la cadence des navettes bus (ligne 14) soit augmentée (à ce jour passage toutes les 50 min) jusqu'à la mise en service du pont de la Guiramande. Mme le maire demande au service concerné d'apporter une solution.

5 - Piste cyclable entre La Grassie et La Parade

Le département et la ville financeront cette infrastructure : travaux fin 2019 début 2020.

6 - Stationnement des bus de transports scolaires chemin de la Beauvalle

Les services de la métropole étudient la possibilité d'aménager la RD 9 pour permettre un stationnement des cars scolaires. Le CIQ souhaite une compatibilité de cette proposition avec la piste cyclable. D'après le service cela ne devrait pas poser de problème.

7 - Fibre

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc
Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles – 13090 Aix-en-Provence

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> – Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°17-Juil – 2019 – page 4

Après consultation des adhérents, le CIQ indique que de nombreux foyers du quartier ne sont toujours pas reliés à la fibre. Les services de la ville précisent que l'opérateur Orange est en charge, au niveau national, de l'installation de la fibre sur une période de 5 ans (2015-2020) sous peine de pénalités en cas de dépassement de ce délai.

Techniquement, La fibre peut être raccordée par un moyen aérien ou souterrain. Dans le cas aérien Orange se connecte sur ses propres poteaux ou ceux d'Enedis avec qui l'opérateur historique a signé une convention. En cas de surcharge sur les poteaux de l'ex-ERDF, Orange est obligé de demander une autorisation aux municipalités pour de nouvelles implantations dont les coûts sont à sa charge. Principal bémol, la fibre en aérien est plus longue à installer que par voie souterraine à cause des « délais administratifs et d'études » aussi la ville d'Aix-en-Provence a pris un arrêté permanent révoquant d'autorisation d'implantation de poteaux afin de diminuer les délais. Le service concerné suit de près le dossier. Le CIQ peut parallèlement solliciter le délégué régional d'Orange. Un courrier sera rédigé par le CIQ.

8 - Plan de circulation du quartier avec cheminements pour les vélos

Plan sollicité depuis de nombreuses années par le CIQ. Mme le Maire insiste pour que les services s'emparent de cette demande et y répondent au plus vite. Cette étude devra inclure la jonction A 8 et A 51

Un comité technique et un comité de pilotage se réuniront prochainement concernant cette infrastructure (A 51 – A 8).

Mme le Maire indique bien que la zone ZAC Barida n'est pas sa priorité pour l'instant. Il faut apaiser le quartier avant d'envisager d'autres projets. Le CIQ remercie Mme le maire de cette prise en compte.

9 – Création d'une crèche sur le quartier

Mme le Maire et M. OUDO, en charge du service, indiquent que le nombre de places offertes correspond aux quotas nationaux et est quantitativement suffisant pour la ville. Dès lors, la CAF n'est pas en mesure de financer davantage de projets.

Pour le quartier la solution serait peut-être une micro crèche privée. Le service fera un retour écrit sur la situation au CIQ qui va de son côté creuser cette piste.

10 - Parc en face du CREPS

A la fin des travaux du plan campus, un aménagement de cette zone devrait être effectué. Mme le Maire est d'accord sur le principe pour un montant de 200 000 €. Le CIQ va se retourner vers les services espaces verts afin d'obtenir un RDV pour une présentation du projet actualisé au regard du budget consenti.

4- DOSSIER SPÉCIAL TRANSPORTS SUR LE QUARTIER.

1- Renouvellement de la délégation de service public (DSP).

La DSP du réseau Aix en Bus a été renouvelée au concessionnaire KEOLIS. Elle entrera en vigueur début novembre 2019 avec des nouveautés sur le réseau.

Le Pont de l'Arc sera concerné par quelques aménagements.

- Ligne 7

La ligne 07 ne desservira plus le Krypton à partir du 02 septembre, (le BHNS assurant cette destination) et aura son terminus à l'Hôpital Privé de Provence. Cette ligne sera directe depuis ou à destination du Pont de l'Arc en empruntant l'avenue Brossolette à la place de l'Avenue Schuman qui sera donc desservie par le BHNS.

La ligne 7 fonctionnera de 6 h 35 à 21 h 30 avec un bus toutes les 15 minutes.

- Ligne 16

La ligne 16, qui dessert le Krypton, sera maintenue avec une petite modification : elle marquera un arrêt devant le centre hospitalier d'Aix et empruntera l'avenue Pontier. Cette ligne fonctionnera de 7 h à 19 h 25 en semaine avec une fréquence toutes les 20 minutes en heure de pointe.

Les nouveautés de la DSP:

1- Développer une énergie plus propre.

L'objectif inscrit par la métropole est de baisser de 8 points l'utilisation de la voiture. Il s'agit de passer de 58 % d'utilisation actuellement à 50 % à l'issue de l'agenda de la mobilité. La métropole se doit d'inciter les usagers à davantage emprunter les transports en commun par un développement de sa politique de mobilité.

Par ailleurs, le groupe KEOLIS s'est engagé à intégrer dans sa flotte 44 bus électriques dès février 2020, pour atteindre en 2024, 56% des 224 véhicules de sa flotte. Les lignes 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 15 et 16 seront électriques entre 2020 et 2024.

Bienvenue dans « l'AIXPRESS », le bus à haut niveau de service (BHNS) d'Aix en Provence

Avec une construction qui a débuté à l'été 2017, l'Aixpress, futur Bus à Haut Niveau de Service d'Aix-en-Provence, **sera mis en service le 2 septembre 2019.**

Composé d'une flotte moderne de 16 véhicules 100% électriques, ce BHNS traversera Aix-en-Provence depuis le quartier St Mitre des Champs jusqu'au Krypton.

- Circulation de l'Aixpress 7j/7 jusqu'à minuit et jusqu'à 1 h les vendredis et samedis ;
- Fréquence 6 à 8 min de 7h à 19h mais dans un 1^{er} temps (il faudra compter toutes les 7mn en période de rodage) ;
- Annonces sonores en station et à bord afin de rester informés d'éventuelles perturbations tout au long du voyage ;
- Véhicule qui a fait l'objet d'une présentation au public samedi 25 mai dernier.

Quelques données sur le bus

- Marque IRIZAR (espagnol)
- 16 bus 100% électrique de 12 m de long
- Autonomie 50 km/h
- Puissance moteur 180 kw (environ 240 cv)
- 4 totems de recharges avec 2 stations de recharge rapide (500 kW de puissance) une au krypton et une à Brunet
- Temps de recharge de 5 min pour faire un trajet
- 21 places assises, 1 place pour les usagers en fauteuil roulant, 1 places pour poussettes et 2 places pour les personnes à mobilité réduite.
- 9 caméras de surveillance par véhicule
- Pas de vente à bord et 4 valideurs embarqués

- 4 écrans digitaux pour l'Information Voyageur
- 5 prises USB pour recharge de Smartphone
- WIFI passagers
- Colonne de maintien en forme d'arbre
- Assises translucides et sol imitation bois
- Eclairage d'ambiance composé de leds bleues et blanches
- Climatisation + chauffage à bord
- Batteries du véhicule garanties 15 ans

Concernant le parcours du BHNS

- 7.2 km de tracés dont + de 80 % en site propre
- Priorité des bus aux carrefours
- 19 stations équipées de distributeurs, d'assises, d'information voyageurs en temps réel, de vidéosurveillance
- Rénovation de façade à façade (trottoirs, piste cyclable)
- 600 arbres et 40.000 arbustes plantés
- Rénovation de l'éclairage public
- Création d'un nouveau parc relais de 600 places (P+R Lieutenant-Colonel Jean-Pierre ouverture le 2 septembre également)

2- Travaux en cours - Eté 2019

- Fin des aménagements en cours sur la gare SNCF, l'avenue des Belges, le P+R et la Fondation Vasarely
- Démarrage des aménagements des stations
- Réalisation des résines au sol délimitant la zone dédiée au BHNS
- Mise en œuvre du système de transport (priorité aux feux, fibre optique, équipements divers)
- Premiers essais dynamiques avec le véhicule : Juin 2019

NB: La Métropole vient d'attribuer le nouveau contrat de concession qui couvre le déploiement de l'ensemble des abris voyageurs sur la commune d'Aix-en-Provence.

Le déploiement de ce mobilier est programmé pour Automne 2019.

Ainsi à la mise en service des abris provisoires seront proposés aux usagers.

Achat des tickets de transports pour le BHNS

Il n'y aura pas de vente de ticket à bord du BHNS « l'AIXPRESS ». Les tickets seront en vente aux distributeurs automatiques disponibles sur les quais des stations.

Nouvelle Billettique : attention changement dès le 2 juillet.

Arrivée le 2 juillet du ticket sans contact. Il est réutilisable à valider lors de chaque montée. Ce titre se valide d'un simple passage devant le valideur. Cet « éco-ticket » remplace les tickets à usage unique. Il est réutilisable et rechargeable aux nouveaux distributeurs automatiques à disposition sur les quais.

Contrairement à l'Aixpress (BHNS) il sera toujours possible d'acheter un ticket de transport dans le bus.

Anciens tickets : ils sont échangeables contre les nouveaux auprès du personnel KEOLIS soit en agence à l'office du tourisme soit sur les stands (dates sur www.aixenbus.fr)

A la rentrée venez partager une agréable soirée entre habitants,
familles et amis du quartier !
RENDEZ VOUS le samedi 14 septembre



Bulletin de réservation

Repas

Le CIQ fait la fête !

Samedi 14 septembre 2019

A déposer ou à faire parvenir à :

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles
Milles 13090 Aix-en-Provence

Nom :

Prénom :

Adhérent : Oui Non **Tél :**

Courriel :

@

Nombre de repas :

Total à payer : 15 € x

=

€

Par chèque

En espèces